

Décision de Bull de procéder au remboursement anticipé des OCEANES

Paris, le 26 octobre 2014 – La société Atos SE a pris connaissance de la décision de la société Bull de procéder au remboursement anticipé des obligations à option de conversion en actions nouvelles et/ou d'échange en actions existantes de Bull, émises le 3 mai 2000, échéance 1^{er} janvier 2033, et restant en circulation (ISIN FR0000181034 – les « **OCEANES** »). Le prix du remboursement anticipé est de 15,08 euros par OCEANE.

Atos rappelle qu'elle a procédé à une offre publique d'achat amicale portant notamment sur les OCEANES Bull qui s'est déroulée du 27 juin 2014 au 31 juillet 2014 inclus, puis a été réouverte du 25 août au 9 septembre et au terme de laquelle elle détient 11.871 OCEANES. Le prix de l'offre pour les OCEANES était de 5,55 euros.

Prenant acte de la décision de la société Bull de procéder au remboursement anticipé des OCEANES, le Conseil d'administration d'Atos a décidé que son projet de déposer prochainement une offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire ne porterait que sur les actions Bull. Cette offre sera par ailleurs clôturée postérieurement au remboursement anticipé des OCEANES.

En outre, le Conseil d'administration d'Atos a décidé d'offrir aux porteurs d'OCEANES qui auraient, à compter de la date d'annonce de l'offre publique (26 mai 2014), cédé sur le marché ou apporté à l'offre leurs OCEANES, la possibilité de recevoir un montant complémentaire qui sera déterminé selon leur situation et dont les modalités précises feront l'objet d'une communication ultérieure. Il est d'ores et déjà convenu que les porteurs d'OCEANES qui détenaient ces titres avant l'annonce de l'offre et qui les ont cédés sur le marché ou apportés à l'offre auront la possibilité de recevoir un montant en numéraire par OCEANE égal à la différence entre le prix du remboursement anticipé et le prix offert dans l'offre publique d'achat, soit un montant égal à 9,53 euros par OCEANE cédée ou apportée.

Contacts

| | | |
|----------------------------------|---------------------|---|
| Relations Investisseurs : | Gilles Arditti | Tel +33 (0) 1 73 26 00 66 gilles.arditti@atos.net |
| Presse : | Sarah-Pearl Bokobza | Tel +31 (0) 6 10 86 01 72 sarah-pearl.bokobza@atos.net |

A propos d'Atos

Atos SE (Société Européenne), est une entreprise leader de services numériques avec un chiffre d'affaires annuel de 10 milliards d'euros et 86 000 collaborateurs dans 66 pays. Atos fournit à ses clients du monde entier des services de conseil et d'intégration de systèmes, d'infogérance, de Big Data et de Sécurité, d'opérations Cloud et des services transactionnels par l'intermédiaire de Worldline, le leader européen et un acteur mondial dans les services de paiement. Grâce à son expertise technologique et sa connaissance sectorielle pointue, Atos sert des clients dans différents secteurs : Industrie, Distribution, Transports, secteur Public, Santé, Services financiers, Télécoms, Défense et Sécurité, Médias et Services.

Atos déploie les technologies qui accélèrent le développement de ses clients et les aident à réaliser leur vision de l'entreprise du futur. Atos est le partenaire informatique mondial des Jeux Olympiques et Paralympiques. Le Groupe est coté sur le marché Euronext Paris et exerce ses activités sous les marques Atos, Bull, Canopy, Worldline, Atos Consulting et Atos Worldgrid.

Pour plus d'informations : atos.net.